

Publier par EL WATAN LE 07/05/2014

Slim Othmani : « Il faut laisser les institutionnels étrangers entrer à la bourse d'Alger »

L'Etat algérien peut ouvrir aux étrangers 25 % ou même 49 % du capital boursier ».

Le PDG de NCA Rouïba (production de jus de fruits) a appelé, ce mercredi à Alger, les pouvoirs publics à ouvrir la voie devant les « institutionnels étrangers » pour « animer » la bourse d'Alger.

« Il faut laisser les institutionnels étrangers entrer à la bourse d'Alger », a déclaré Slim Othmani, lors une conférence de presse tenue à l'issue de l'AG des actionnaires de son entreprise. « L'Etat algérien peut ouvrir aux étrangers 25 % ou même 49 % du capital boursier », dit-il en faisant allusion à la règle 51/49, régissant les IDE en Algérie depuis 2009.

Les pouvoirs publics, a ajouté Othmani, doivent aussi « autoriser les institutionnels publics (banques et sociétés d'assurances) à entrer en bourse ».

Selon lui, les institutionnels publics vont donner de la légitimité à la bourse d'Alger » qui vit dans la stagnation la plus totale en dépit de l'introduction de nouvelles entreprises.

Pour mieux illustrer la situation actuelle de la bourse d'Alger, Othmani a cité le cas de Saidal, le groupe pharmaceutique public : « C'est une aberration que le titre de Saidal ne prenne pas de la valeur alors que le groupe affiche des très bonnes perspectives de croissance ».

Othmani a invité les pouvoir publics à libérer les initiatives au sein des banques publiques pour qu'elles puissent inciter leurs clients ayant de « l'argent oisif » à l'investir en bourse.

Les banques publiques algériennes ont des conseils d'administrations « fictifs » tandis que le pouvoir de décision est entre les mains des autorités de tutelle, estime Le PDG de Nca Rouïba.

Farouk Djouadi